

## **FICHE INTENDANCE 2022/2023**

### **Document à rendre OBLIGATOIREMENT accompagné d'un RIB Par tous les élèves EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES**

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe .....

Nom et Prénom (du Responsable financier ou tuteur) : .....

Adresse : .....

..... CP..... Ville .....

N° portable : ..... N° domicile : ..... Email : .....

Mon enfant déjeunera au restaurant scolaire :

Oui  je fournis le document ci-dessous :

Non

L'attestation du Quotient Familial sur le site de la Région <https://www.iledefrance.fr/équitables> pour les familles non allocataires CAF. (voir MODE D'EMPLOI «Comment se procurer de QF».

**OU**

L'attestation de paiement de la CAF (voir NOTICE «Familles allocataires de la CAF».

**POUR LES NOUVEAUX ELEVES un chèque d'un montant minimum de 20 € à l'ordre du lycée Van Gogh pour approvisionner le compte de cantine.**

La restauration scolaire fonctionne selon un tarif au ticket fixé par la Région Ile-de-France. Le coût du repas s'applique en fonction des revenus des familles et de leur quotient familial (Q.F.) A défaut de ce document, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Pris connaissance du règlement intérieur de la demi-pension le : .....

Signature des parents :  
"lu et approuvé"

Signature de l'élève :  
"lu et approuvé"

---

**R.I.B. du responsable financier A AGRAFER ICI**

Le R.I.B. est destiné exclusivement au remboursement des élèves